

Réunion du Bureau élargi de la CIDEFA

FUSAGx Gembloux, – les 2 et 3 décembre 2004

Compte rendu de la matinée du 02/12/04
Rapporteur Mme Marie-Claude Dauchel

Liste des participants en annexe.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Accueil des participants par le Professeur Jean-Jacques Claustrioux, Vice-Recteur de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Etat de mise en œuvre du programme d'activité 2004 de la CIDEFA
 - 3.1 Consortium en protection des cultures
 - 3.2 Consortium en agro-alimentaire
 - 3.3 Mise en place d'un groupe de travail « qualité »
 - 3.4 Participation de la CIDEFA aux « Cahiers Agricultures »
 - 3.5 Réunion du Bureau
 - 3.6 Réunion des chefs d'établissement
4. Demandes d'admission à la CIDEFA
5. Remise d'avis scientifique par la CIDEFA à la demande de l'AUF
6. Demande de l'AGENATE
7. Charte de la CIDEFA
8. Programme d'activité 2005 de la CIDEFA
9. Organisation de la CIDEFA
10. Statuts de la CIDEFA
11. Représentation de la CIDEFA au Conseil scientifique de l'AUF les 11 et 12 décembre 2004 à Louvain-la-Neuve (Belgique)
12. Divers

1. Accueil des participants par le Professeur Jean-Jacques Claustrioux, Vice-Recteur de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux

Le Professeur Jean-Jacques Claustrioux, Vice-Recteur de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx), souhaite la bienvenue au bureau de la CIDEFA.

Il insiste sur l'intérêt que porte la FUSAGx à la CIDEFA, et particulièrement sur la solidarité Nord-Sud qui doit se consolider entre les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'agronomie et de l'alimentation.

Il fait état de la longue tradition de coopération que la FUSAGx a entretenue depuis sa création en 1860.

Il souhaite des travaux fructueux au bureau de la CIDEFA.

2. Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le professeur Charles Debouche, président de la CIDEFA, ouvre la session en demandant à Monsieur Philippe Lepoivre, responsable du bureau europe-pays du Maghreb de l'AUF de présenter ses excuses à Jean Dominique Assié, administrateur de programme à l'AUF car il a omis de l'inviter à cette réunion.

Il rappelle brièvement les statuts de la CIDEFA et demande l'approbation de l'ordre du jour.

Il rappelle que lors de la réunion de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Beyrouth en 2003 les membres présents étaient plein de bonnes intentions, qu'il y a eu très peu de réalisations en 2004 et qu'il est difficile de rendre des comptes sur les non-réalisations. Monsieur Debouche précise qu'il est très impressionné par les travaux effectués dans les autres réseaux de l'AUF et qu'il est important pour les différents membres de consacrer du temps à la CIDEFA sinon il est nécessaire de désigner un collaborateur dans notre institution qui pourra effectuer ce travail.

Messieurs Sabir, Gouro et Mroueh réagissent aux propos de Monsieur Debouche en précisant qu'ils attendent beaucoup de la CIDEFA et en particulier une mise sur le réseau des connaissances, des réalisations communes dans le transfert de savoir et de technologie dans l'esprit de la francophonie.

Sur proposition du président, il est ajouté un point n°6 « Demande de l'AGENATE » à l'ordre du jour proposé.

3. Etat de mise en œuvre du programme d'activité 2004 de la CIDEFA

Le point 3 de l'ordre du jour est abordé. Monsieur le Président introduit les 2 consortiums de la CIDEFA et précisant que Philippe Lepoivre est responsable du consortium en protection des cultures et Marie-Claude Dauchel du consortium en agroalimentaire.

3.1 Consortium en protection des cultures

Philippe Lepoivre a fait deux demandes de financements dans le cadre de son consortium. Une demande auprès de l'AUF (programme 4) volet création numérique pour la mise en réseau d'un cours en protection des cultures dans le cadre d'un projet inter institutionnel regroupant des établissements comme la FUSAGx, l'UCL, l'ENSAM et des établissements du Maghreb IAV du Maroc, ENAT et UCEF de Tunisie et El Harrach en Algérie. Il a obtenu un financement de 40.000 euros. La deuxième demande auprès de l'UE a été rejetée.

Ce financement permet à ce consortium de continuer à se développer sans l'aide financière de la CIDEFA. Monsieur Debouche remarque que c'est une réussite de la CIDEFA qui a permis l'initiation d'un consortium d'établissements qui peut trouver d'autres financements pour son développement. Il insiste pour que la CIDEFA reste bien visible comme commanditaire initial de ce projet.

3.2 Consortium en agroalimentaire

Madame Dauchel présente la 1^{ère} réunion du consortium agroalimentaire qui s'est tenue à Paris en janvier 2004. Au cours de cette réunion, rassemblant 7 pays du Nord et du Sud, des experts ont présenté les difficultés et les réalisations dans le cadre des innovations technologiques et pédagogiques. Elle précise que tous les supports présentés au cours de ces journées sont consultables sur le site de la CIDEFA. Les 6.000 euros alloués à l'organisation de cette réunion étaient insuffisants. Ces journées ont entendu les experts du COFRAC, de la DGCCRF, de l'ENVA, d'Aventis, du CNRS, de la FUSAGx, ISAB Beauvais, l'U de Laval pour le Nord et la Faculté d'agronomie de Niamey, le CRAT de Dakar, FSA de Cotonou et le Ministère de la recherche du Cameroun.

Les conclusions de cette réunion conduisent à organiser une session de formation sur l'analyse des risques alimentaires à l'intention des acteurs universitaires (étudiants et formateurs). Cette session serait organisée du 11 au 14 novembre 2005 en collaboration avec le réseau recherche sur le génie des procédés de l'AUF et le pôle d'excellence en agroalimentaire de Ouagadougou.

Pour organiser cette manifestation une décision de principe est prise par le bureau élargi de reporter 12.000 euros de l'année 2004 sur l'année 2005.

Compte rendu de l'après-midi du 02/12/04

Rapporteur M. Mohamed Sabir

Reprise des discussions à 14 heures

3.2. Consortium en Agroalimentaire (suite).

Madame Marie-Claude Dauchel ayant participé à la réunion 3 du Réseau « Industrie-alimentaire » du 22/10/2004, a présenté le compte rendu de cette réunion.

La discussion a porté sur le rôle de ce Comité scientifique : porter un jugement objectif sur les communications à retenir dans la logique de la thématique (agro-alimentaire).

Le représentant du Sud dans ce comité doit avoir une proximité disciplinaire et doit appartenir au monde universitaire. Deux candidatures ont été présentées : Pr. RAMANOELINA Panja et Pr. OUSMANE Kane.

Le Pr. RAMANOELINA a été désigné par les membres présents pour représenter la CIDEFA dans le comité scientifique de ce consortium.

Projet fédérateur :

« Innovation pédagogique et technologique pour la valorisation des filières, le développement de l'entrepreneuriat et la promotion des exportations dans le secteur agro-alimentaire ».

Une présentation du projet a été faite par Mr. WANE Mamadou Abdoul après avoir présenté les excuses du Pr. Ousmane Kane pour son indisponibilité à cette réunion.

Il a été jugé utile de laisser le temps aux membres pour prendre connaissance du document et approfondir la discussion le lendemain matin.

Cependant quelques observations et remarques ont été avancées, notamment sur :

- la précision du rôle de la CIDEFA dans ce projet,
- l'adéquation des objectifs du projet par rapport aux exigences des bailleurs de fonds,
- les relations du CRAT avec l'enseignement supérieur.

3.3. Mise en place d'un groupe de travail « qualité »

Le Président a eu l'amabilité de préciser que rien n'a été fait dans ce cadre, étant donné qu'il souhaitait en discuter lors de l'assemblée générale de la CIDEFA qui malheureusement n'a pas eu lieu.

Les membres ont décidé de reporter les moyens budgétaires sur 2005.

Le Président a rappelé que l'harmonisation des réglementations et des programmations pour asseoir un enseignement de qualité intéresse plusieurs établissements. Certains ont déjà mis en œuvre un système propre pour évaluer à l'interne et à l'externe leurs établissements. Les cas de la FUSAGx et de l'AGENATE ont été présentés.

Les membres ont souligné l'urgence de ce dossier.

Le Président du bureau de EOM de l'AUF a informé l'assistance que l'AUF deviendra membre de l'Association des Universités Européennes (AUE).

3.4. Participation de la CIDEFA aux « Cahiers Agriculture »

Comme il a été décidé lors de la réunion de Beyrouth, la CIDEFA a contribué au financement des « Cahiers Agriculture ».

Le Pr. Dauchel a participé, au nom de la CIDEFA, au comité de pilotage de cette revue qui s'est tenu en mai 2004 à Paris.

Il y a eu un flottement de près d'une année dans la livraison des abonnements gratuits au peu d'institutions ayant manifesté leur intérêt.

Les membres ont désigné le Pr. BOULIF, qui s'est porté volontaire, à participer au comité de pilotage de ces Cahiers avec une mission de :

- Gérer la liste des bénéficiaires de l'abonnement et la communiquer à l'éditeur;
- Vérifier que les abonnements subventionnés par la CIDEFA sont bien expédiés aux institutions intéressées ;
- Veiller sur la qualité des communications, et le renouvellement du comité scientifique.

3.5 Réunion du bureau et 3.6. Réunion des chefs d'établissements

Le Président a expliqué que la réunion de ce bureau élargi a été programmée du fait que ni la réunion des chefs d'établissement ni l'assemblée générale n'ont eu lieu.

Il a informé les membres que la CIDEFA a actuellement un site Internet www.cidefa.org tenu à jour. Le Président a rappelé que ce site ne peut être vivant que par les activités de la CIDEFA et a demandé aux participants de lui faire parvenir leurs remarques à son sujet.

4. Demandes d'admissions

Le Président a reçu deux demandes :

- Une demande complète ayant suivi le processus normal selon l'article 4 des statuts de la CIDEFA : Haute école valaisanne / HEVs (150 étudiants en filière des vivants sur 1300 étudiants au total) ;
- Une autre demande, restée sans suite : Une école privée du Cambodge. Les responsables de cette institution n'ont pas répondu au courrier qui leur a été adressé par le Président leur demandant de fournir un dossier complet selon l'article 4 des statuts de la CIDEFA.

Les membres ont décidé, à l'unanimité, d'accepter l'admission de la Haute école valaisanne.

5. Remise d'avis scientifique par la CIDEFA à la demande de l'AUF

L'AUF demande parfois à la CIDEFA de remettre un avis scientifique sur des demandes de financement de manifestations internationales.

Il est proposé que ces demandes d'expertise soient transmises par le Président à tous les établissements membres de la CIDEFA, en les invitant à proposer, éventuellement, un expert compétent pour l'expertise demandée. Le Président attribue l'expertise à la première proposition qu'il reçoit.

Le Président a insisté sur le fait que les membres doivent activer leurs réactions par rapport aux interpellations qui leurs seront faites dans ce cadre.

La CIDEFA fait confiance aux institutions dans l'évaluation scientifique des dossiers.

Il a été décidé de prendre l'année prochaine comme essai.

6. Demande de l'AGENATE de Madagascar

Le Président a reçu (29/11/04) un courrier de l'Agence Nationale d'Evaluation (AGENATE) du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche scientifique malgache introduisant une demandant d'assistance de la CIDEFA à l'évaluation externe de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur des Sciences Agronomiques (ESSA).

Le Pr. RAMANOELINA a fait une présentation de l'AGENATE (organisme d'évaluation) et des attentes par rapport à la CIDEFA.

Un expert devra être désigné pour une mission d'une semaine de terrain pour réaliser l'évaluation externe de l'ESSA.

Le Président procèdera à un appel d'offre pour cette mission. Le candidat devra répondre aux requis suivants :

- Ayant exercé une fonction dirigeante d'un établissement d'enseignement supérieur ;
- Disposant d'un background relatif aux champs d'activités de l'ESSA (Agronomie, développement rural, forêts) ;
- Ayant pratiqué l'évaluation de la qualité, en temps qu'évaluateur ou qu'évalué.

Dans le cas où le Président recevra plusieurs réponses, il en sélectionnera 3 et demandera la réaction des membres par rapport à un candidat favori. Passé un certain délai sans manifestation des membres, le candidat en question sera retenu. Le Président coordonnera avec l'ESSA le choix définitif de l'expert.

7. Charte de la CIDEFA

Avant d'entamer la discussion du programme des activités 2005, une lecture de la charte établie à Québec en 1992 a été faite.

La séance est levée à 17 heures

Compte rendu de la matinée du 03/12/04

Rapporteur M. Mohamed Boulif

Début de la réunion à 9h00

8. Programme d'activité 2005 de la CIDEFA

Après ouverture de la séance par le Professeur Charles DEBOUCHE, Président de la CIDEFA, le Professeur LEPOIVRE a souligné l'importance de montage de Masters conjoints via un financement de la part des pays concernés pour déboucher sur des filières opérationnelles déterminées. Il a ajouté que le rôle de la CIDEFA est de consolider les filières pédagogiques visant l'organisation d'un enseignement de qualité avec la participation d'enseignants relevant des différents établissements de cette organisation. Ces filières peuvent bénéficier du soutien des réseaux de l'AUF, dont les réseaux Biotechnologie, réseau Erosion, etc.

Soulignant l'importance des réseaux thématiques, Monsieur BOULIF, Directeur de l'ENA-Meknès, a insisté sur la nécessité de consolider les Réseaux existants d'une part et d'en créer d'autres pour donner l'occasion aux membres de la CIDEFA de s'informer mutuellement et de partager les acquis. Après débat, un nouveau réseau autour des Interactions Elevage et Environnement a été créé et dont la coordination a été confiée à Monsieur SABIR, Directeur de l'ENFI.

Compte tenu de l'importance de l'Oléiculture dans les pays méditerranéens francophones Monsieur BOULIF, a proposé la création future d'un réseau autour de ce thème. La proposition ayant été retenue par les membres présents, Le Président a chargé M. BOULIF d'identifier les participants intéressés par le montage de ce réseau.

Pour sa part, Monsieur ABDOULAYE, Directeur du CIRDES au Burkina a insisté sur la nécessité de créer d'autres réseaux d'enseignement et de recherche pour répondre aux besoins multiples des pays du sud.

Rappelant que la vocation de la CIDEFA était d'abord l'enseignement, Le Président a souligné la nécessité de s'occuper de la qualité de l'enseignement dans les différents établissements membres, notamment en harmonisant les Ecoles doctorales. Un appel à manifestation d'intérêt, à ce sujet, sera lancé par la Présidence.

Compte tenu de la nécessité de la mise en place d'un système de suivi, de gestion et d'évaluation de la qualité, les membres présents se sont accordés sur l'inscription de ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale des Chefs d'Etablissements prévue à Ouagadougou début décembre 2005. Il a été proposé de consacrer les 2 premiers jours (7 et 8 décembre 2005) pour discuter de la qualité de l'enseignement, avant la tenue de l'Assemblée Générale les 9 et 10 décembre 2005.

D'une manière générale et dans le but de faciliter la participation des établissements du nord aux activités de la CIDEFA (notamment les réunions des consortiums), il est décidé de prendre en charge les frais de déplacement des représentants des établissements du nord comme du sud, de recommander la sélection d'hôtel à prix modique et de ne pas verser de per diem aux participants.

En fonction de ces décisions, le programme d'action et le budget 2005 de la CIDEFA sont arrêtés comme suit.

Programmes d'action proposés par la CIDEFA au financement 2005 de l'AUF
Version approuvée par le bureau de la CIDEFA le 3/12/2004

| | | EUR |
|---|---|--------|
| Appui aux actions du consortium Technologie et Economie Agro-alimentaire | | |
| Descriptif | Mise en œuvre de deux des trois sessions de formation prévues pour l'année académique 2004-5 à l'issue de la session d'étude organisée par le consortium à Paris les 8 et 10 janvier (les trois thèmes choisis étaient : « Analyse des risques alimentaires », « Norme de qualité phytosanitaire » et « Utilisation des TIC dans la formation Agro-alimentaire »). Cette mise en œuvre sera concertée avec les CRESA et les pôles d'excellence actifs dans le domaine Agro-alimentaire. | |
| Programme | Les lieux, dates, liste des établissements et des participants concernés font l'objet d'une concertation avec les CRESA et les pôles d'excellence actifs dans le domaine Agro-alimentaire. Cette concertation est en cours | |
| Budget | Frais de déplacement et d'hébergement des participants | 10.000 |
| Création d'un consortium Elevage et Environnement | | |
| Descriptif | Comme pour le consortium en Protection des plantes et celui dédié à Technologie et Economie Agro-alimentaire, il s'agit de créer un troisième consortium qui va embrasser le domaine des interactions de l'élevage avec l'environnement, dans toutes leurs composantes (érosion, désertification par surpâturage, intervention dans le cycle des principaux éléments tels l'azote, le carbone, etc.). Les établissements réunis dans ce consortium mettent leurs experts en commun en vue de capitaliser sous la forme de produits pédagogiques divers (notes de cours, présentations, plate forme d'enseignement à distances, etc.) les connaissances acquises récemment sur le sujet. | |
| Programme | Appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements membres de la CIDEFA. Réunion du consortium formé à l'issue de la manifestation d'intérêt et visant à : Préciser le domaine qui sera traité par le consortium ainsi que son titre; Définir les produits pédagogiques qui seront élaborés ainsi que leur cible et le mode de distribution ; Arrêter le calendrier des opérations ; Préciser les moyens financiers nécessaires, leur étalement dans le temps et les sources de financement visées. | |
| Budget | Frais de déplacement et d'hébergement des participants | 10.000 |

| Appui au Cahiers Agricultures | | |
|--------------------------------------|--|-------|
| Descriptif | Continuité de l'appui aux Cahiers Agricultures, tel que décidé par l'Assemblée Générale tenue à Beyrouth les 17 et 18 octobre 2003 | |
| Programme | Participation au Comité de pilotage des Cahiers Agricultures. Prise en charge de 72 abonnements aux Cahiers Agricultures, au bénéfice d'établissements du sud. | |
| Budget | | 5.000 |

| Appui aux établissements, membres de la CIDEFA, en matière d'implantation d'un système de suivi, de gestion et d'évaluation de la qualité | | |
|--|---|--------|
| Descriptif | En conséquence du processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur européen dans le cadre du processus dit de Bologne, de nombreux établissements doivent implanter ou conforter un système de suivi, de gestion et d'évaluation de la qualité. Le projet a pour but d'aider les établissements dans cette action par un partage d'expériences et d'informations sur ce sujet, ainsi que par la création d'un corps d'experts capables d'intervenir à la demande des établissements ou des organismes chargés de ces évaluations. | |
| Programme | Formation d'un groupe de travail pour activer ce projet. Collation et diffusion des informations utiles (référentiel, indicateurs, organisation, etc.). Appel à expériences, diffusion des résultats de ces expériences. Création d'un corps d'experts, définition de leur cadre d'intervention. Organisation d'une session de formation. | |
| Budget | | 10.000 |

| Réunion de chefs d'établissement | | |
|---|--|---------------|
| Descriptif | Assemblée générale statutaire de la CIDEFA, élection des membres du bureau permanent, mise à jour des statuts (Montpellier 1990) et de la charte (Québec 1992). Information mutuelle des chefs d'établissement sur l'état de mise en place de l'harmonisation de l'enseignement supérieur (système dit LMD). Rapport sur les autres projets d'activité de la CIDEFA, reddition des comptes 2004, budget 2005, etc. | |
| Programme | A organiser à Dakar en mai 2005 | |
| Budget | | 29.600 |
| Cotisation AUF | | 1.400 |
| Divers – frais de gestion | | 4.000 |
| | Total des dépenses | 70.000 |

| Recettes | |
|---------------------------------|--------|
| Subvention demandée à l'AUF | 50.000 |
| Ressources propres de la CIDEFA | 20.000 |
| Total des recettes | 70.000 |

9. Organisation de la CIDEFA

Conformément à l'article 9 des statuts de la CIDEFA, Le Président a proposé de légitimer l'assistance présente les 2 et 3/12/2004 à Gembloux en tant que Bureau élargi de la CIDEFA. Après approbation de cette proposition, les membres présents ont insisté pour que le Dr Ousmane KANE fasse partie du Bureau. Dans l'attente de la tenue de la prochaine Assemblée Générale en décembre 2005, le Président peut confier des responsabilités à des membres de son choix.

10. Statuts de la CIDEFA

Après avoir examiné les statuts de la CIDEFA, le bureau constate qu'il n'y a pas de changement à y apporter, si ce n'est l'actualisation éventuelle de l'adresse (Agropolis internationale – Montpellier – France).

11. Représentation de la CIDEFA au Conseil scientifique de l'AUF les 11 et 12 décembre 2004 à Louvain-la-Neuve (Belgique)

Le Professeur Charles DEBOUCHE, Président de la CIDEFA, a informé les membres présents qu'il a été invité par l'AUF pour participer à la réunion prévue le 11/12/2004 sur les Réseaux de cette Agence. Le président fait part de son indisponibilité pour participer à cette réunion.

Après discussion, le Professeur Marie-Claude DAUCHEL a été désignée pour représenter la CIDEFA à cette réunion.

12. Divers

Projet fédérateur du SENEGAL

Monsieur Mamadou Abdoul WANE, représentant de Monsieur Ousmane KANE Directeur du CRAT (Sénégal), a pris la parole pour apporter des précisions quant au Projet Fédérateur qu'il a présenté à la séance du 1^{er} jour de la réunion. En effet, tenant compte des remarques qui lui ont été faites par les différents membres, Monsieur WANE a proposé de réduire le nombre de pays impliqués dans le projet ainsi que le nombre de spéculations concernées. Avec cette nouvelle vision, le projet pourra être re-soumis avec l'aide de la CIDEFA à des bailleurs de fonds pour financement. En prenant en ligne de compte le domaine d'intervention de la CIDEFA qui est l'enseignement, il a été recommandé aux responsables du Projet Fédérateur d'associer des établissements d'enseignement supérieur qui peuvent contribuer au projet avec un soucis de progressivité nécessitant de cibler les pays et de limiter les spéculations concernées. Les responsables du projet sont invités à se rapprocher du consortium "Technologie et Economie Agro-Alimentaire" coordonné par Marie-Claude DAUCHEL. Sinon, pour la partie recherche, le Projet peut être proposé au Bureau Régional de l'AUF pour le Maghreb et le Moyen Orient.

Conférences en perspectives

Monsieur Abdoulaye GOURO souhaite organiser une rencontre sur le rôle des biotechnologies pour le développement des productions animales. Il demande soutien moral et matériel de la CIDEFA pour l'organisation de la rencontre qui aura lieu à Bobo Dioulasso.

Monsieur Mohamed SABIR, Directeur de l'ENFI, a fait savoir également qu'une conférence internationale sur la Conservation des Eaux et des Sols sera organisée en 2006.

Le Président de la CIDEFA a rappelé aux présents que le site de la CIDEFA est ouvert pour les membres et les a encouragés à l'utiliser pour diffusion de toutes informations et suggestions.

Motions proposées par les participants à la réunion des 2-3/12/2004

Après avoir remercié Madame Katia BERGHMANS, secrétaire du Professeur DEBOUCHE, pour l'organisation parfaite de l'accueil des participants à la réunion des 2-3 décembre 2004, les membres présents ont approuvé les propositions de motions suivantes :

1. Une 1^{ère} motion de remerciement à l'Université du Liban pour avoir hébergé la réunion précédente de la CIDEFA et la qualité de l'accueil qui a été réservé aux participants.
2. Une 2^{ème} motion de remerciement au Recteur de la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux participants à la réunion du Bureau élargi de la CIDEFA les 2 et 3 décembre 2004.
3. Une 3^{ème} Motion de félicitation au Président de la CIDEFA, le Professeur Charles DEBOUCHE, pour la bonne organisation et la bonne conduite des travaux de la réunion du Bureau élargi de la CIDEFA à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux les 2 et 3 décembre 2004.
4. Une 4^{ème} motion recommandant la reconduction du Professeur Charles DEBOUCHE comme président de la CIDEFA, tout en respectant la souveraineté de l'Assemblée Générale et l'autonomie du Président.

Liste des participants au Bureau élargi de la CIDEFA

| Nom et prénom | Institution | Fax | Téléphone | Email |
|----------------------|---|-------------------------|--|--|
| AL CHATER Said | Département des Sciences du Sol, Faculté Agronomique, Université de Damas, PO Box 30621, Damas, Syrie | +963 115116352 | +963 115132450 | agri-fac-dam@net.sy (Ecrire en tête du message : à l'intention du Pr. Al-Chater) |
| DAUCHEL Marie-Claude | IUP SIAL, Université Paris 12, 61 Av. du Général de Gaulle, 94010 Créteil Cedex, F. | +33 145171680 | +33 145171580 | dauchel@univ-paris12.fr |
| BOULIF Mohammed | ENA, Route de Haj Kadour Meknès, Maroc | +212 55300238 | +212 55300239 +212 71915166 | mboulif@enameknes.ac.ma |
| DEBOUCHE Charles | FUSAGx Passage des Déportés, 2 B-5030, Gembloux, Belgique | +32 81622316 | +32 81622180 | debouche.c@fsagx.ac.be |
| GOURO Abdoulaye | CIRDES, Burkina Faso | +226 20972320 | +226 20972287 | gouro@fasonet.bf |
| LEPOIVRE Philippe | AUF-Bureau Europe Ouest et Maghreb, FUSAGx Passage des Déportés, 2 B-5030, Gembloux, Belgique | +32 32909350 | +32 22909352 | philippe.lepoivre@auf.org |
| MROUEH Mustafa | FSA, Université Libanaise, PO Box 13-5368 Chourane, Biroute 1102- 2040 Liban | +961 1785427 1489685 | +961 1483306 / 1483307 / 1785428 / 1785429 | mmroueh@ul.edu.lb |
| RAMANOELINA Panja | E.S.S. Agronomiques Antananarive, Madagascar. | +261 202232653 | +261 202222867 | panjarama@wanadoo.mg panjarama@univ.antanarivo.mg |
| SABIR Mohamed | Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs, BP 511, Salé, Maroc | +212 37861149 | +212 37863704 37864551 +212 63613662 | sabirenfi@wanadoo.net.ma |
| WANE Mamadou Abdoul | CRAT, 77 ^{ème} Etage, Immeuble Fahd, Dakar, Sénégal | +221 8237713 | +221 8237712 | |
| YOKA Paul | TDR, Congo | | +242 6665547 | pauyocka@yahoo.fr |